

Les PME/PMI à Goma : État des lieux et perspectives d'avenir

ALINGAKA Claude*

MUNEGA Francine**

KUBUYA TSHOMBA Espoir***

BUGOMA GULIMWENTUGA Prince****

Résumé

Le développement économique de la ville de Goma nécessite la présence de plusieurs PME et PMI à cause des avantages économiques et sociaux qu'elles présentent, notamment : la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, la mise en valeur des matières premières locales, l'assurance de l'autosuffisance alimentaire, etc. Cela pourrait s'expliquer par le souci de la population qui voit s'amenuiser son pouvoir d'achat avec la disparition des emplois, de créer un moyen de substitution pour sa survie.

Mots-clés : *Petites et moyennes entreprises, Petites et moyennes industries, Economie.*

Abstract

The economic development of the city of Goma requires the presence of several SMEs and SMIs because of the economic and social advantages they present in particular: job creation, poverty reduction, development of local raw materials, ensuring food self-sufficiency, etc. This could be explained by the concern of the population, which sees its purchasing power dwindling with the disappearance of jobs, to create an alternative means of survival.

Keywords: *Small and medium enterprises, Small and medium industries, Economy.*

* Apprenant de troisième cycle à l'**Université Pédagogique Nationale – UPN – de Kinshasa**, Email : chaude.alingak25@yahoo.fr.

** Apprenant de troisième cycle à l'**Université Pédagogique Nationale – UPN – de Kinshasa**, Email : francinemunega67@gmail.com, Téléphone : +243 9 95 35 89 25.

*** Enseignant-Chercheur et **Assistant** au Domaine des Sciences Économiques et de Gestion à l'**Université de Goma – UNIGOM**, Tél : +243 97 1065944, e-mail : espoirkubuya@unigom.ac.cd.

**** Assistant au Département des Relations internationales et Enseignant – Chercheur à l'**Université de Goma**, Domaine des Sciences juridiques, politiques et Administratives de l'Université de Goma, E-mail : princenews01@gmail.com, Téléphone : +243 9 999 08 45 68.

1. Introduction

À l'indépendance (1960), la RD Congo disposait d'un tissu économique intégré qui, à la suite des troubles, pillages, guerres ainsi que des mesures politico-économiques inconséquentes, s'est totalement disloqué, compromettant ainsi les bonnes perspectives de son développement. Soixante-deux ans après, le pays se trouve dans un état de marasme économique et de déliquescence à tel enseigne qu'un diagnostic sans complaisance doit être posé de façon à prélever les problèmes à la base et proposer des pistes de solutions susceptibles d'engager une relance d'une économie soutenue et durable. D'une manière générale, une baisse d'activités et de production est observée dans la quasi-totalité des secteurs d'exploiteurs de plusieurs produits, tant agricoles, vivriers que de rente, de sorte que, pour couvrir les besoins de la population et de ses industries, le pays en est devenu importateur. Occupant jadis les premières positions dans la production de plusieurs minerais (cuivre, cobalt, diamant, étain, ...), le pays se contente aujourd'hui des places marginales (FEC, 2007 :1).

De ce qui précède, la présente étude vise à connaître, d'une manière globale, le contexte économique actuel et avenir des PME et PMI de la RD Congo, d'une part, et celui de la Ville de Goma, d'une manière restreinte, d'autre part. Ceci dit, autant le contexte économique de la RD Congo est paradoxal du fait de l'immensité de ses richesses et du niveau accru de la pauvreté de sa population. La situation semble être la même aussi avec un secteur industriel quasi inexistant.

La RD Congo est engagée dans la voie des réformes structurelles visant l'amélioration du climat des affaires en vue de faire du secteur privé un puissant moteur de la croissance économique inclusive dans le processus de l'émergence du pays. Un état des lieux établi par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et Classe Moyenne (PME&CM) a révélé que le secteur des PME est déterminant dans la croissance économique du pays (création d'emplois, régénération des ressources et réduction de la pauvreté). Il constitue aussi une voie importante d'accès à une plus grande égalité entre les sexes (SNPME, 2016). Le secteur des PME doit contribuer à transformer la RD Congo, d'une région en retard à une région émergente, de développement et prospère.

En effet, les PME représentent plus de 90% du tissu économique du pays (Mmenge, 2017). Elles contribuent de manière substantielle au développement de l'emploi, à la création de la richesse et par voie de conséquence au bien-être économique et social

(Mashali, Lukuitshi, & Kanyurhi, 2013). Cependant, le secteur des PME en RD Congo est confronté à un large éventail de défis institutionnel, financiers et autres parmi lesquels un accès limité aux finances, aux technologies et aux marchés. S'y ajoutent aussi la question de l'esprit d'entreprise et les compétences de gestion au sein des PME. Ces problèmes sont aggravés par le manque d'information, la capacité inadéquate de mise en conformité avec les normes et la certification et l'absence d'un environnement politique et des affaires favorables. Quant aux nouvelles tendances de la conduite des affaires, utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) avec des liens en ligne avec la chaîne de valeur ainsi que les stratégies d'externalisation et de réseautage, les PME en sont absentes. Tout cela nécessite que les PME et le gouvernement entreprennent, de façon proactive, le renforcement des capacités en prenant des mesures pour assurer et soutenir la participation des PME dans les réseaux d'approvisionnement et affuter leur compétitivité, leur flexibilité et donc la durabilité de leurs affaires (SNPME, 2016).

Aussi, la création, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises sont-elles entièrement liées à l'esprit d'entreprise mais, étant à caractère privé ou familial, les petites et moyennes entreprises traversent beaucoup de problèmes en termes de gestion. Généralement, la petite et moyenne entreprise a peu d'employés, et cela implique une gestion des ressources humaines très centralisées, informelles et une fonction du personnel peu développée.

Dans le contexte de crise qui prévaut en RD Congo, les congolais tentent de trouver des raccourcis, c'est-à-dire des solutions différentes et rapides. Ce contexte motive de nombreux congolais à embrasser une quelconque activité rémunératrice qui leur permet de joindre les deux bouts du mois. L'objectif poursuivi dans cette étude reste de tracer d'une manière globale l'état des lieux des entreprises surtout du secteur industriel dans la Ville de Goma. Pour réaliser cette étude, nous avons recouru à une approche qualitative basée sur une étude des cas en se focalisant sur une analyse documentaire approfondie pour comprendre l'état des lieux et les perspectives avenir de ces PME/PMI évoluant dans un contexte actuel fragile de conflits armés (ou guerre d'agression) de la RD Congo. Cette technique documentaire a été renforcée par l'observation et les entretiens semi-structurés avec certains responsables des PME/PMI de la ville. Nous reconnaissons qu'avec la méthode d'étude de cas, il nous est difficile

d'arriver à la généralisation statistique, mais cette méthode est, à notre avis et de l'avis de plusieurs auteurs, la plus appropriée pour une étude exploratoire, dans la mesure où elle offre une richesse et une précision du point de vue information. Nous en avons plus besoin d'une information riche et précise pour nous rendre compte des problèmes majeurs qui rongent le secteur économique de la ville de Goma afin de proposer des solutions idoines pouvant aider à booster sa croissance économique. Pour cette étude, nous avons opté pour un échantillonnage par choix raisonné. Contrairement à la méthode classique de sélection aléatoire, pour éviter les biais de subjectivité, cette méthode repose sur le jugement du chercheur.

Cette étude présente un double intérêt, elle est à la fois excitante et exaltante. Elle est structurée de la manière suivante : elle s'ouvre dans son premier point par le fonctionnement des petites et moyennes entreprises/industries en RD Congo leur état des lieux dans la ville de Goma de 1960 à 2022, avant de déboucher sur les causes et conséquences de la faillite des entreprises industrielles et enfin les perspectives d'avenir.

1.1 Fonctionnement des PME/PMI en RD Congo

Le secteur des Petites et moyennes entreprises (PME) et/ou Petites et Moyennes Industries en RD Congo a été identifié et continue d'être considéré comme un secteur stratégique important dans les objectifs généraux du gouvernement de la RD Congo. Comme nous l'avons souligné tantôt, ce secteur est considéré comme un facteur de changement pour la croissance économique inclusive, le développement régional, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté et qu'il joue un rôle essentiel dans le développement durable, l'égalité des sexes et la viabilité environnementale. En ce sens, les PME sont l'épine dorsale de l'économie de la RD Congo, elles constituent la plus grande partie du tissu économique et représentent plus de 90 pour cent de toutes les entreprises (SNPME, 2016).

Bien que la sphère économique de la RD Congo évolue avec deux secteurs : public et privé, ce dernier secteur est dominé par les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) qui, malheureusement œuvrent dans l'informel. Aussi, même si le secteur est considéré comme une pierre angulaire de l'activité économique, existe-il des obstacles importants à la croissance et à la compétitivité des entreprises. Plus de 90 % des entreprises sont de petite taille (de 1 à 9 employés) et près de la moitié d'entre elles sont

sur le marché depuis moins de cinq ans. Pourtant, ce sont les entreprises de six ans et plus qui fournissent le plus d'emplois en RD Congo (environ 60%). Les jeunes entreprises représentent plus de 35 % de l'emploi total. La part des jeunes entreprises en RD Congo est importante, même dans un contexte de fragilité. Les MPME affichent la plus forte dynamique de création d'emplois par rapport aux grandes entreprises. Le taux de croissance annuel de l'emploi des petites entreprises est de 5,2 % et celui des moyennes entreprises est de 6 %, comparativement à seulement 1,3 % pour les grandes entreprises (Ministère des PME de la RDC et *al.*, 2016 :1-2).

Le taux de croissance des PME/ PMI existantes est faible et les PME/PMI de la RD Congo doivent améliorer leurs performances en tant que moteur important de la croissance et des opportunités d'emploi. Les PME/PMI congolaises ont du mal à se développer dans des secteurs à fort potentiel de croissance, tels que l'industrie manufacturière, l'agro-industrie, l'industrie de la pêche, l'énergie, les mines et l'écotourisme en général.

L'informel reste répandu et la RD Congo a une structure industrielle caractérisée par un grand nombre de petites entreprises et d'entreprises informelles, et un petit nombre de grandes entreprises et d'entreprises formelles. La majeure partie de la main-d'œuvre de la RD Congo est piégée dans des activités à faible productivité. Cela se remarque principalement dans le secteur informel, qui emploie 89% de la population active à l'échelle nationale, avec des disparités géographiques importantes. La plupart des entreprises informelles ont un capital insignifiant et sont contre-performantes (Adoho & Doumbia, 2018).

Le secteur des PME/PMI, cependant, est confronté en RD Congo à un large éventail de défis institutionnel, financiers et autres parmi lesquels un accès limité aux finances, aux technologies et aux marchés. En plus, s'y ajoutent aussi la question de l'esprit d'entreprise et les compétences de gestion au sein des PME. Ces problèmes sont aggravés par le manque d'information, la capacité inadéquate de mise en conformité avec les normes et la certification et l'absence d'un environnement politique et des affaires favorable. Quant aux nouvelles tendances de la conduite des affaires, utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) avec des liens en ligne avec la chaîne de valeur ainsi que les stratégies d'externalisation et de réseautage, les PME en sont absentes. Pour pallier à ces défis, il est essentiel que les

PME et le gouvernement entreprennent, de façon proactive, le renforcement des capacités en prenant des mesures pour assurer et soutenir la participation des PME dans les réseaux d'approvisionnement et affuter leur compétitivité, leur flexibilité et donc la durabilité de leurs affaires (SNPME, 2016).

1.2. Contraintes et conséquences du fonctionnement des PME en RD Congo

Le fonctionnement des PME de la RD Congo bute à un nombre important de contraintes dont la Fédération des Entreprises du Congo en énumère quelques-unes dont :

- La caducité des textes légaux et réglementaires constituant le cadre juridique des PME ;
- L'insuffisance des mécanismes incitatifs et des moyens d'encadrement, de formation et de promotion des PME, mais aussi des structures d'encadrement des femmes entrepreneuses ;
- L'envahissement du secteur de petit commerce par les étrangers en violation de la loi particulière sur le commerce numéro 73-09 du 05 janvier 1973 qui réserve cette activité de manière exclusive aux nationaux ;
- Le manque de financement adapté aux réalités des PME dû au dysfonctionnement du système bancaire et à l'absence d'une politique de financement des PME ;
- La concurrence déloyale provenant des ONG et ASBL qui exercent les mêmes activités alors qu'elles ne sont pas soumises aux mêmes obligations administratives et fiscales ;
- Une fiscalité et une parafiscalité complexe et asphyxiante suivi des tracasseries policières, administratives et un accès difficile aux marchés publics (FEC, 2007 :30).

La situation ci-haut décrite a impacté négativement l'environnement économique, caractérisé par la poursuite du ralentissement de la croissance économique dans un contexte des déficits de finances publiques et de la balance des paiements. Il en a résulté une accélération de l'inflation et de la dépréciation de la monnaie nationale (FPI, 2016 :10).

L'existence difficile des PME a entraîné des conséquences énumérées comme suit :

- L'existence de plusieurs définitions de PME sur un même territoire national suivant les centres d'intérêt ;

- Un niveau peu élevé d'entreprises aux capitaux nationaux et une fuite de ressources due à l'expatriation des revenus ;
- Une faible exploitation du potentiel féminin pour la création et le développement des entreprises ;
- Une faible mobilisation des ressources fiscales et parafiscales du fait de l'importance du secteur informel et des ONG menant des activités commerciales ;
- Un taux élevé de fermeture d'entreprises à la création (FEC, 2007 :30).

1.3. Contraintes et conséquences du fonctionnement de l'industrie en RD Congo

Le fonctionnement de l'industrie en RD Congo fait face à beaucoup de difficultés qui entraînent son ralentissement. Citons, entre autres :

- niveau élevé des droits et taxes sur les intrants industriels importés ;
- coût excessif de l'énergie ;
- concurrence déloyale des produits similaires importés en fraude ou subventionnés ;
- fiscalité inadaptée et asphyxiante, absence des normes définissant les critères de qualité, de forme et de présentation des produits locaux et manque de financement des besoins en fonds de roulement ou d'investissement ;
- paiement par le secteur industriel de la taxe de promotion de l'industrie ;
- coût exorbitant des prestations des entreprises publiques et manque de main d'œuvre spécialisée (FEC, 2007 :29).

Face aux problèmes énumérés ci-dessus, le secteur industriel de la RD Congo fait face à des charges de production très élevées qui la rendent peu compétitive face à la concurrence des biens importés. Donc, la non-compétitivité de l'industrie locale, malgré les mesures protectionnistes prises par le pouvoir dans certains coins du pays, notamment à l'Ouest (Kinshasa, Kongo Central, Grand Bandundu). Il sied de signaler que le protectionnisme est l'une des principales doctrines dans la théorie du commerce international.

2. État des lieux d'entreprises industrielles dans la ville de Goma de 1960 à 2022

La Ville de Goma est dotée d'importantes ressources naturelles : agricoles, touristiques, halieutiques, minières, énergétiques, humaines, ... dont l'exploitation devrait être le gage de son développement. La production des principales cultures vivrières (banane, choux, poireaux, haricots, petits pois...) couvre largement les besoins de la province. L'un des principaux produits pérennes, le café, a vu sa production baisser sensiblement dans la province suite à l'insécurité et à la mercuriale à l'exportation très élevée par rapport aux pays voisins tel que le Rwanda. Le coût à l'exportation de ce produit y est 10 fois moins cher que celui pratiqué au pays. Les grandes exploitations agro-industrielles parmi lesquelles SOTRAKI, CAFE JAMBO et CAPACO ont fermé par manque d'une politique agricole incitative. Il ne reste que quelques unités de production du café telle que le Domaine de KATALE, COFFEELAC ainsi que des exploitations familiales. Dans la plupart des plantations, le séchage de café est fait de façon artisanale. Cela qui explique la qualité médiocre du café destiné au marché. Le Groupe UNILEVER, qui jadis produisait du thé, a cessé ses activités. La production qui était relativement importante, il y a une dizaine d'années, s'est sensiblement contractée et est assurée par quelques sociétés (CAFEKIT et NTN). De nombreuses routes d'intérêt national et/ou provincial existent et sont dans un état moyen d'exploitation. Mais, elles se détériorent rapidement car la plupart des véhicules qui les empruntent sont surchargés et ne respectent pas toujours les barrières de pluie. La question de leur entretien est donc primordiale. Mais pire, les routes de desserte agricole, sont dans un état de dégradation avancée limitant les possibilités d'augmentation de la production agricole.

D'une manière globale, la ville de Goma est faiblement industrialisée. Plus d'une fois, on prône la relance et/ou le développement de cette ville sans épingler ce qui en fait la substance maîtresse. Il est curieux de constater que la ville de Goma est dominée par le secteur primaire, secteur réputé par la prééminence des membres qui sont à la recherche de survie, secteur incapable de créer de plus en plus d'emplois, secteur où le travail manuel prédomine. Donc un secteur incapable de concourir à la croissance économique de la ville. Le secteur tertiaire y est aussi constaté avec l'administration publique qui gagne la place importante.

Ce constat amer nous amène à parler de 62 ans après l'indépendance de la RD Congo, de l'état des lieux des entreprises industrielles dans la ville de Goma.

De ce point de vue, il sera premièrement abordé, la présentation historique des entreprises industrielles en RD Congo. Deuxièmement, il sera présenté la situation des entreprises industrielles dans la ville de Goma. Et troisièmement, l'analyse portera sur les causes et conséquences de la faillite des entreprises.

2.1. Historique des entreprises industrielles en RD Congo

La débâcle industrielle et agricole dont la RD Congo se fait championne étonne plus d'un observateur surtout lorsque l'on considère le paradoxe phénoménal qui existe entre le degré de pauvreté populaire et les potentialités économiques dominées par une litanie des minerais dont le chrome, le tungstène, le wolfram, le phosphate, l'hydrocarbure, le pétrole, le manganèse, la cassitérite, le nickel, l'argent, le charbon, le cobalt, le cadmium, le plomb, le vanadium, le fer, le germanium, le rhénium, le chaux, le gaz méthane, le schiste bitumeux, le zinc, le cuivre, l'étain, le coltan, l'uranium, l'or, le mercure, le diamant industriel, le diamant de joaillerie,...

Un regard historique sur ce qu'était le paysage industriel du territoire pendant la colonisation nous révèle que ce qui deviendra la RD Congo disposait déjà à cette époque, d'un potentiel industriel comptant parmi les plus denses et les plus modernes d'Afrique, car les grandes entreprises furent créées dès l'aube de l'avènement du Congo Belge à sa souveraineté, à savoir : (cfr tableau 1).

Tableau 1. Historique de création des entreprises industrielles de la RD Congo

N°	Nom de la compagnie	Acronyme	Date de création
01	Comité Spécial du Katanga	CSK	1900
02	Compagnie du Chemin de Fer du Katanga	UMK	11/03/1902
03	Union Minière du Haut Katanga	UMK	28/10/1906
04	Compagnie du Chemin de Fer de Bas-Congo au Katanga	BCK	30/10/1906
05	Société Minière et Forestière du Congo	Forminière	06/11/1906
06	Usines de Lubumbashi	UL	1910
07	Mine souterraine de Kipushi	MSK	1926
08	Usines de Shituru à Likasi	-	1929
09	Société Générale et industrielle de Chimie à Likasi	SOGECHIM	1929
10	Cimenteries du Katanga	CIMENTKAT	1922
11	Société Africaine d'Explosif	AFRIDEX	1948
12	Société Générale de Forces Hydroélectrique	SOGEFOR	1907
13	Société Générale d'Electricité	SOGELEC	1911
14	Usines hydro métallurgiques de Lwilu à Kolwezi	-	1960
15	Société de Ciment Métallurgique de Likasi	-	1953
16	Ateliers centraux de Panda à Likasi	-	1931
17	Société Minière de Bakwanga	MIBA	1962
18	Société Congo-Etain	-	1968
19	Office d'Or Kilomoto	OKIMO	1966

Source : *Elaboré par les auteurs à partir du rapport des archives de la division de l'économie RDC*

Il ressort de ce tableau un constat selon lequel, c'est pendant la colonisation qu'il y a eu création de plusieurs entreprises industrielles et après l'accession du pays à l'indépendance, le cycle de création a sensiblement stoppé et celles existantes commençaient à disparaître.

En dehors de ces entreprises, plusieurs autres de transformation furent créées en amont et en aval des grandes unités industrielles ci-dessus faisant ainsi du Congo une colonie à grand potentiel industriel (Division de l'économie du Nord-Kivu, 2012).

Ce constat est enrichi par cet argumentaire de la FEC qui estime qu'à l'accession du pays à l'indépendance, les congolais ont hérité d'un État économiquement prospère, bien que cette économie ait été dépendante et extravertie. La Belgique a mis en valeur le Congo selon une rationalité économique d'intégration de son économie à celle de la métropole. Elle a fait du Congo à la fois une source de matières premières et un débouché plus large des produits finis métropolitains. Cette prospérité s'est effondrée dès l'indépendance, le nouveau gouvernement de Kinshasa se trouvant confronter à la mutinerie de l'armée, au départ précipité d'une importante partie de l'encadrement belge et à de fortes poussées centrifuges allant jusqu'à des sécessions. Son autorité et ses moyens d'actions sont réduits à peu de choses notamment dans le domaine économique. (FEC, 2007).

2.2. Situation actuelle des entreprises industrielles dans la ville de Goma

Cette analyse nous pousse à parler de l'état des lieux des entreprises industrielles spécialement dans la ville de Goma afin d'apprécier leur santé.

La conception universelle que l'on peut se faire sur les PME est que, ce sont des petites unités économiques. Néanmoins, chaque pays trace une ligne de démarcation au-dessus de laquelle, elles sont considérées comme petites ou moyennes (Division de l'économie du Nord-Kivu, 2012). Pour ce qui est de cette ligne, il y a plusieurs éléments, mais on voit surtout deux qui sont : le chiffre d'affaires et le nombre de salariés. Généralement, quand la PME a peu d'employés, cela implique une gestion des ressources humaines très centralisées, informelles et une fonction du personnel peu développée. La PME est toute entreprise économique dont les actions se situent, soit dans le secteur formel, soit dans le secteur informel, qui utilise des matières locales et crée des emplois de deux à cent personnes et qui est surtout ouvert à la décentralisation. La notion de la PME peut être divisée en deux catégories comme l'exige la réalité sur le terrain. On peut donc

avoir la PME formelle et la PME informelle (Division de l'économie du Nord-Kivu, 2012). La longue crise qui caractérise l'économie de la RD Congo a quasiment détruit le secteur secondaire tout entier en général et celui des PME en particulier. Et encore si ce n'est pas la vétusté de l'outil qui rouille et estompe la marche des unités de production, c'est aussi le manque d'investissement, la mauvaise gouvernance, le manque du courant électrique, ... En RD Congo, il est très difficile de faire une distinction entre entreprise structurée et non structurée, formelle et non formelle en ce sens que toutes les entreprises évoluent dans les mêmes branches économiques. La seule différence est que, s'agissant des PME formelles, ce sont celles qui sont créées dans le respect de la loi qui, de ce fait, s'acquitte de tout ce que la loi leur exige. Une telle PME bénéficie des garanties et protections légales, c'est-à-dire : Stabilité, encadrement, accès possible au crédit et autres avantages prévus dans le code des investissements, etc. ... Disons par-là que, dans les petites et moyennes entreprises (PME) formelles, la comptabilité est solide, il y a souvent le contrôle du pouvoir public. Elles sont reconnues officiellement par le régime fiscal et l'administration du pays (FEC, 2007). En ce qui concerne les PME de la ville de Goma dans l'ensemble par rapport à l'évaluation des petites et moyennes entreprises formelles, ces PME/PMI participent au développement économique de la ville. Par ailleurs, en circulant dans des différents coins et places de la commune telles que : salon de coiffure, boulangerie, boutique, maison de communication, restaurant, chambre froide etc. ... sont considérées comme les PME formelles. Tout d'abord, elle est responsable : en louant une place ou une maison et en payant les impôts et différentes taxes que notre État leur soumet tel que : La DGRAD, DGI, culture et art, affaire économique, DGRNK et la commune à son tour. Dans la commune, ce sont les taxes qui se payent et la DGRNK s'est liée à la commune pour ces impôts dont : l'Impôt sur le Revenu Locatif (IRL) et l'Impôt Foncier (IF). Quant à la DGRAD et la DGI, c'est toujours l'impôt et ces impôts se payent avec beaucoup de difficulté suite à la vente du taux du jour. Le ministère de culture et art à son tour passe pour les taxes en ce qui concerne les panneaux publicitaires ; l'affaire économique pour l'exploitation de l'économie. La PME de ce secteur et toute activité économique spontanée échappant en grande partie au contrôle de l'administration suivant les obligations légales non recensé dans les statistiques nouvelles, bénéficient rarement des activités promotionnelles de l'État. Ainsi, remarquons-nous qu'elles ne sont pas

explicitement reconnues par les autorités compétentes et légales du pays, il y a ignorance total des règles élémentaires de la gestion, de la législation sociale et fiscale et de la comptabilité. Cependant, la majorité des PME de la ville de Goma se trouve dans l'informel. Le souhait est que les PME informelles évoluent vers les PME formelles et structurées. Par les investigations et statistiques menées dans la ville de Goma, le taux des PME informels est plus élevé que celui des PME formelles. En outre, elles sont considérées comme des PME non responsables, qui peuvent à tout moment se déplacer comme ils veulent et l'autorité Étatique n'aura pas de contrôle en ce qui concerne des telles entreprises. L'État congolais a prévu la patente pour les PME vivant de l'informelle, et c'est l'hôtel de ville qui le faisait, il a suspendu pour année 2007–2008 jusqu'à ce jour. L'État congolais doit procéder aux bouclages et aux recensements afin de leur faire payer les taxes prévues et nécessaires, au lieu que des telles entreprises gèrent dans la clandestinité. Nous demanderons à l'État congolais de prendre certaines mesures au sujet des PME informelles, parce que même le peu de leur participation peut contribuer au développement de la RD Congo. Malgré les avantages liés aux PME, cette catégorie d'entreprise connaît, sans cesse en RD Congo, des difficultés d'ordre juridico-institutionnelle, juridico-administratif, juridico-financier, juridico-psychologique, juridico-sociologique, juridico-culturel et technologique qui peuvent se résumer en ce termes: l'absence d'une définition officielle de la PME, l'insuffisance des moyens opérationnels de l'OPEC, l'absence de coordination des actions pour les PME, l'ignorance des textes légaux par les PME, les tracasseries administratives et policières, la prolifération des taxes et textes fiscaux, les manques de garantie bancaire par les PME, l'utilisation d'une technologie inappropriée, l'utilisation d'une main d'œuvre non qualifiée, l'insuffisance d'incitation juridique et fiscale à l'investissement privé; l'inadaptation technologique et de gestion, l'absence des mécanismes règlementant la sous-traitance, la difficulté d'accès au financement et aux marchés publics.

Il est à noter que l'office de promotion des petites et moyennes entreprises congolaises (OPEC), fut créé par l'ordonnance loi n°73/011 du 05 Janvier 1973 modifié par la loi n°21/73612. Cette nouvelle institution aura pour but de concevoir et mettre en œuvre sur l'ensemble de la RD Congo, selon OPEC à Goma 33% des PME sont dans le commerce général (négoce). L'hôtellerie, la distribution des produits pharmaceutiques et le transport regroupent 16% des PME. Très peu sont dans les activités de

transformation des matières premières (0,3%) et des NTIC (2%). Les PME de la ville de Goma ne font pas la spécialisation. La ville est faiblement industrialisée. Le volume de la main-d'œuvre employée dans ce secteur est de 10%. L'exploitation des produits industriels ne dépasse pas 3%, alors qu'il y a 87% pour le secteur primaire (produits agricoles, ...). Il sied de signaler que la ville de Goma a connu plusieurs entreprises industrielles qui ont à 60 % disparu.

2.2.1 Quelques minoteries du Nord-Kivu (Goma)

Les principales minoteries industrielles qui étaient fonctionnelles sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 2. Quelques minoteries du Nord-Kivu (Goma), RD Congo

N°	Nom de la minoterie
01	Mont GABAON
02	Etablissement « Bon Marché »
03	Minoterie des établissements « Maman NASONGA
04	Minoterie SERUFULI
05	Minoterie AKIPHAR

Source : *Élaboré par les auteurs sur base des témoignages des personnes ressources et archives*

Au regard de ce tableau, on remarque que la ville de Goma ne dispose pas un nombre assez important d'entreprises industrielles (Minoteries). Dans celles que l'on a pu identifier et présenter ci-haut, il s'observe aussi que la Minoterie SERUFULI et la Minoterie AKIPHAR n'existent plus, elles ont fermé à cause de manque de compétitivité suite à la concurrence des produits importés

2.2.2 Quelques super marchés et alimentations

Le tableau ci-dessous présente quelques super marchés et alimentations identifiés dans la ville de Goma :

Tableau 3. Quelques supermarchés et alimentations de la ville de Goma

N°	Désignation
01	KIN MARCHE
02	GO MARHE
03	RUVUNDI SUPERMARCHE
04	OK MARKET
05	AMIGO MARKET
06	STARCO

Source : *Élaboré par les auteurs*

La ville de Goma est actuellement une ville vitrine de la partie Est. Au-delà d'être une ville touristique, elle est également une ville commerciale qui attire un grand nombre d'investisseur surtout dans ce secteur de supermarché et alimentations. Certaines entreprises installent même leur point de vente et les éparpiller dans la ville après avoir constaté qu'il y a des débouchés, comme c'est le cas de Kin-Marché à Goma.

2.2.3 Les pâtisseries (boulangeries et/ou panification)

Le marché de la pâtisserie de la ville de Goma est actuellement en pleine évolution. Beaucoup d'investisseurs s'y lancent et proposent des produits diversifiés répondant aux besoins de la population. Cependant, le constat sur terrain montre que les entreprises œuvrant dans ce secteur sont victimes de certains défis, très peu fonctionnent et la plupart sont en perte de vitesse à cause de la mauvaise gestion et d'autres ont fermé à cause de la concurrence déloyale. Le tableau ci-dessous présente quelques pâtisseries identifiées :

Tableau 4. Quelques pâtisseries (Boulangerie et/ou panification) de Goma

N°	Désignation de la Pâtisserie
01	Pâtisserie Nouvelle
02	Zamani
03	Glacier de la résidence
04	Café Mozart
05	Patachoux
06	Nice Cream
07	Chantilly
08	Nazem Boulangerie
09	Kayser
10	Au Bon Prix
11	Kivu EAT

Source : Élaboré par les auteurs

2.2.4 Les entreprises industrielles à Goma

Le tableau ci-dessous présente une liste non exhaustive des quelques entreprises industrielles identifiées sur terrain à Goma avec leurs secteurs d'activité :

Tableau 5. Répertoire des quelques industries de Goma

N ^o	Dénomination	Secteur d'activité
1	PREMIDIS	Minoterie
2	WELLDON	Minoterie
3	BON MARCHE/ AKILI	Minoterie
4	BCM SARL	Charcuterie et Boucherie
5	CHARCUTERIE DE LUSHEBERE	Charcuterie et Boucherie
6	CHARIGO	Charcuterie et Boucherie
7	BOUCHERIE RAFIKI	Boucherie
8	KIVU-LAVA	Pâtisserie
9	KIN MARCHE	Pâtisserie
10	CHRISHNA	Pâtisserie
11	RUVUNDA	Boulangerie
12	YARAZAK	Boulangerie
13	SI-BON	Boulangerie
14	GO MARCHE	Boulangerie
15	OK MARKET	Boulangerie
16	VITALIS	Production d'eau
17	CONGO NIL	Production d'eau
18	ALPHA MINE	Exploitation du coltant
19	INVEST MINE	Exploitation du coltant
20	NYIRAGONGO CIMENT	Usine de Ciment
21	CARRIGO Sarl	Concasseur des Graviers
22	SIMBA CONSTRUCTION	Concasseur des Graviers
23	BBS CONSTRUCTION	Concasseur des Graviers
24	PREMIDIS	Production des Liqueurs, Vin
25	KIVU PAINTS	Fabrication des peintures
26	SAJOX PAINTS	Fabrication des peintures
27	MENUISERIE INDUSTRIEL GENERALE/ DIOCESE	Transformation des bois
28	KAKIVU MOUSSE	Fabrication des Matelas
29	MBINZA FOARM	Fabrication des Matelas
30	ACOGENOKI	Industrie Agro-Pastorale
31	LA REFERENCE	Imprimerie
32	HAPPY SERVICE	Imprimerie
33	LA NOBLESSE	Imprimerie
34	KAMANZI	Chambre froide
35	ACOGENOKI	Chambre froide

Source : Auteurs, sur base des enquêtes sur terrain 2022.

Jour pour jour, environ soixante-deux ans après l'indépendance du pays, la quasi-totalité des entreprises industrielles sont en faillite et/ou n'existent que de nom. De la chute spectaculaire de production à la cessation totale de paiement, le gros d'entreprises connaît des difficultés financières allant jusqu'au non-paiement des salaires des travailleurs.

3. Les raisons de faillite des entreprises industrielles

a. L'insécurité des personnes et de leurs biens

Le problème de l'insécurité des personnes et de leurs biens due essentiellement à l'instabilité politique et surtout à la présence des troupes armées.

b. Destruction de la faune et de la flore

Le parc de VIRUNGA est devenu un des lieux de refuge des milices armées qui y déciment la faune et déséquilibrent les écosystèmes.

c. Déficience des moyens de transport et de communication

Le mauvais état des routes handicape fortement la commercialisation du poisson, des produits agricoles et autres denrées alimentaires dans la province.

d. Insuffisance en fourniture de l'énergie électrique

L'insuffisance de l'énergie électrique constitue un frein pour le développement économique et l'implantation des grandes usines de production dans la ville.

e. Absence de financement et de crédit

Les opérateurs économiques font preuve de beaucoup de dynamisme et de créativité dans les secteurs où ils opèrent. C'est grâce à eux notamment que l'emploi est maintenu et les richesses créées dans différentes contrées de la province. Mais, ces entreprises réalisent toutes ces activités généralement sur fonds propres à cause de la quasi-absence de l'intermédiation financière. En dépit des difficultés de tous ordres : guerres successives, manque de financement à moyen et long termes, dysfonctionnement du système bancaire, le dynamisme dont font preuve les hommes d'affaires et, particulièrement, la nouvelle génération d'entrepreneurs de cette province ne cesse d'impressionner tout visiteur avisé en mission ou de passage à Goma.

4. Causes de la faillite des entreprises industrielles en RD Congo

4.1. Des causes internes et externes

4.1.1. L'indépendance politique dépouillée de la substance économique

Certes, à la proclamation de l'indépendance de la RD Congo en 1960, le pays n'avait pas assez de cadres pouvant prendre la relève des caches coloniaux. Comme conséquences, les cinq premières années de l'indépendance furent marquées par des troubles ci et là :

- Le rapatriement des capitaux des grandes entreprises industrielles du pays (For minière, UMHK, SNCC,...) et dans d'autres petites entreprises, les actionnaires vivent dans l'incertitude de l'avenir de l'entreprise coloniale ;
- La balkanisation de la RD Congo sera caractérisée par la sécession Katangaise, la sécession du Sud-Kasaï, la rébellion muleliste, les troubles Baluba-Bena Lulua, la mutinerie de l'armée.

Après des longues années, l'économie du pays à la proclamation d'indépendance est reconnue comme la cause lointaine de la crise que traverse le pays. Selon le plan de trente ans pour une politique d'émancipation de l'Afrique Belge, Joseph Van BILSEN proposait qu'on définisse une véritable politique coloniale allant dans le sens de l'émancipation politique du Congo. Il suggérait de préparer le plus vite possible des élites congolaises solides et des cadres sociaux éprouvés capables de fournir l'armature d'un Congo autonome. Bien qu'il n'y ait pas été naïf pour croire que le colon mettrait entre les mains de sa victime l'outil de son autonomie, il sera d'avis que l'imprécation de la partie congolaise lui a été contreproductive, particulièrement en matière de l'économie.

4.1.2. Des mesures économiques désastreuses pendant la deuxième République : de la zaïrianisation à la rétrocession dans la suite du recours à l'authenticité

Le 27 octobre 1971, le Zaïre entreprend une campagne pour le « recours à l'authenticité », lancée avec la visée de reconsidérer la période coloniale grâce à une série de mesures susceptibles de détacher le pays de tout ce qui peut rappeler de l'occident et sa domination, faisant de celle-ci une parenthèse de l'histoire sombre du pays face au besoin de renforcer la cohésion nationale et redorer son image. Dans sa facette socio-culturelle, cette politique imaginée par Sakombi Inongo après son séjour en Chine alors dirigé par Mao Tse Dong, suivit la voie des changements symboliques qui deviendront l'expression d'un profond mouvement culturel amorcé le 24 novembre 1965, date du deuxième coup d'état de Mobutu, cette fois réussi.

Quatre ans avant que la politique de zaïrianisation ne devienne la révélation de la facette économique du recours à l'authenticité, en 1967, la RD Congo change de nom et dévient le Zaïre. Le Président à la tête du pays est Joseph Désiré Mobutu. Il se fait aussitôt appeler Mobutu Sese Seko. Le fleuve qui autrefois portait le même nom au Congo-Léopoldville qu'au Congo-Brazzaville, s'appelait désormais Zaïre à Kinshasa la

capitale, ce nouveau nom ayant remplacé Léopoldville comme la plupart des villes du pays. Les monuments coloniaux sont détruits. Le franc congolais est remplacé par le zaïre, une nouvelle monnaie. Composé avec le concours de Boka di Mpasi, l'hymne national prenait le nom de « La Zaïroise ». Mise en œuvre en novembre 1973, la zaïrianisation a constitué l'une d'importantes mesures de la politique menée par Mobutu tout au début de la deuxième république. Elle se voulait de s'inscrire dans une voie de réappropriation de l'économie nationale et de redistribution des richesses acquises pendant la colonisation. Le visage économique de cette politique consistera concrètement à la nationalisation des entreprises industrielles, des biens commerciaux et des propriétés foncières qui appartenaient à des ressortissants ou groupes financiers étrangers. En fait, il s'agissait d'une procédure d'expropriation qui devait être réalisée sans contrepartie financière.

Au cours de la troisième république, pendant qu'en 2014, sous la gouvernance de Joseph Kabila, le média en ligne La Libre Belgique annonçait que les Belges spoliés par le Zaïre désespéraient, (LaLibre.be, 2014), le 20 juillet 2021, sous la gouvernance de Félix Tshikedi Tshilombo, un Communiqué officiel du Ministère de Finances, alors dirigé par Nicolas Kazadi, tout en accordant un délai de trois mois, soit 90 jours, période située entre le 26 juillet au 26 novembre 2021, portait à la connaissance des créanciers étrangers de la RD Congo ayant introduit des requêtes d'indemnisation dans le cadre des biens zaïrianisés et qui estimaient n'avoir jamais été payé, de se manifester auprès du Ministère des finances. (Africanews, 2021).

Notons que durant la Deuxième république, cette politique considérée par les étrangers comme une « confiscation » est triomphalement accueillie par les nationaux, obtenant auprès d'eux une adhésion populaire. La plupart des petites et moyennes entreprises alors tenues par les propriétaires étrangers passèrent alors entre les mains des nationaux. Furent concernés, les magasins de gros et de détail, fermes, petites usines, etc. Ces entreprises, au lieu d'être confiées à l'État congolais, furent cédées à des individus à titre de propriété privée. Ainsi, plus de 2000 entreprises dépossédées à leurs propriétaires non congolais appartenaient-elles du coup aux cadres politico-administratifs du Congo, cadres n'ayant aucune notion de management des affaires et de gestion financière.

Si dans le discours, les objectifs de cette politique sont ambitieux dans sa phase de conception, dans sa phase de mise en œuvre, ces objectifs n'ont pas atteint les résultats attendus, aboutissant à un échec. Pour Bob W. White, il s'agissait des mesures de nationalisation désastreuses (Bob W. White, 2006). Toutefois, ce désastre qui découle de l'échec de cette politique n'est pas aussitôt ressenti. En effet, lorsque les entreprises minières sont nationalisées en 1966, notamment du Kasai et du Katanga, le Zaïre entre dans l'âge d'or. 1 Zaïre vaut 2 dollars américains, le prix de bien de produits, particulièrement le cuivre, sont florissants sur le marché international, ce qui renflouent les caisses de l'État zaïrois. Mais cette bonne santé de l'économie congolaise portait un talon d'Achille, c'était son extraversion. Celle dernier sera à la base de la fragilité de l'économie zaïroise lorsqu'en 1973, le cours du cuivre baissera sur le marché international, inversement à l'augmentation de celui du pétrole. Par voie de conséquence, l'économie du pays fera face à l'inflation galopante, la fin de la guerre au Vietnam ayant entraîné une chute spectaculaire du cours du cuivre en 1974.

En plus de cette cause exogène de l'échec de la Zaïrianisation, dans l'environnement endogène, la corruption caractérise la gouvernance de Mobutu. Ce dernier procéda à la privatisation de nombreuses entreprises, les retournant à son nom, si pas celui de ses proches. Pour Jonathan KAMBA et Alain DJAO, la zaïrianisation renferme alors l'idée de détention du « pouvoir absolu » attribué au dictateur et s'inscrit dans le contexte où il est le garant des tous les biens surtout en terme politique et économique de son peuple. (Jonathan KAMBA et Alain DJAO, 2024).

L'histoire David Van Reybrouck mentionne que, du jour au lendemain, les restaurateurs portugais, les commerçants grecs, les réparateurs de télévision pakistanais ou les cultivateurs belges de café, se virent privés de leur travail sur place. Un Zaïrois dans l'entourage du président qui n'avait généralement aucune compétence dans la gestion d'une entreprise, prenait les commandes de leurs activités. Dans le meilleur des cas, il laissait le propriétaire initial poursuivre son travail en tant que gérant et passait chaque mois récupérer les gains. Dans le pire des cas, il vidait aussitôt la caisse et vendait les stocks. Une élégante dame n'ayant jamais quitté la capitale pouvait soudain se retrouver à la tête d'une plantation de quinquinas à l'autre bout du pays. Des messieurs incapables de distinguer une vache d'un taureau devenaient les patrons d'un élevage. Des généraux

pouvaient diriger des sociétés de pêche et de diplomate des usines de limonade. (David Van Reybrouck, 2012).

Bisengimana, devenu deuxième personnalité du pays depuis 1966 et qui, en 1969, avait été promu comme Directeur du Bureau du Président de la République, grâce à la zaïrianisation, possédait des vastes étendues de terres et de richesses dans le Kivu, dans l'île d'Idjwi, située à la frontière entre le Zaïre et le Rwanda, espace ayant anciennement fait partie de la colonie allemande et cédée plus tard à la Belgique après la défaite allemande à la suite de la première guerre mondiale. Bisengimana reçu en cadeau sur l'île d'Idjwi les plantations du Prince Ligne, qui couvraient un tiers de l'île. Jeannot Bemba put, grâce à la zaïrianisation, devenir l'homme d'affaire le plus riche du pays, accédant à la présidence de l'association des employeurs et créant une compagnie aérienne, Scibe Zaïre. Mobutu lui-même, devenant le troisième employeur du pays avec vingt-cinq mille employés, s'offrit Quatorze plantations dispersées dans tout le pays, contrôlant ainsi un quart de la production de cacao et de caoutchouc.

Grâce à ses revenus provenant des mines, il devint le septième homme le plus riche du monde avec 4 milliards de dollars en 1984, l'équivalent de la dette publique du pays.

Cette dette s'accroît encore avec des projets gigantesques, à l'instar de la construction du Barrage hydroélectrique d'Inga, qui ne sera pas accompagné de l'industrialisation du pays, faisant que ce barrage serve plus aux États étrangers qu'au pays.

Cette politique de zaïrianisation eut aussi pour conséquence de freiner les investissements étrangers, favorisant ainsi une sorte de monopole devant la fuite des capitaux étrangers.

Après l'échec de la privatisation, Mobutu passa à la radicalisation, une façon de remettre les entreprises en souffrances à l'État. Mais cela ne résolvait pas le problème de fond dont le diagnostic venait d'être mal posé. Cette tentative de corriger le désastre économique-financier passait par :

- les mesures de stabilisation ;
- la nomination de près de 1000 Délégués généraux pour s'occuper du contrôle de ces entreprises reprises par l'État. Ces Délégués généraux représentaient l'État congolais à la tête des entreprises radicalisées et mettaient ainsi aux mesures de zaïrianisation.

Dans le cadre de la première stabilisation :

- les grandes entreprises de distribution, de transport et de construction furent transférées aux mains de l'État. La mesure touche aussi certaines entreprises déjà zaïrianisées. Les entreprises totalisant un capital de plus d'un million de zaïres sont concernées, à l'exception de celles qui bénéficient du Code des investissements de 1962 ;
- la stabilisation de l'ensemble des mesures de redressement imposées dans le cadre du premier plan international du sauvetage du Congo tombe en faillite. La deuxième phase de stabilisation intervient en 1976 comme une phase de la rétrocession.

De même, la tentative de rétrocession des entreprises à leurs anciens propriétaires sera un échec. Dans un discours prononcé le 25 novembre 1975, le président Mobutu annonça son intention de restituer aux anciens propriétaires 40% des entreprises zaïrianisées. Cette annonce ne suscita que peu d'enthousiasme chez les anciens propriétaires. (Jean-Louis MOREAU, 2010). La rétrocession prévoit que les anciens propriétaires récupèrent 60% de leurs entreprises, ils peuvent ainsi s'associer à des congolais acquéreurs. Les 40% restant concernaient le domaine de l'État : secteur minier et forestier, l'énergie et le transport c'est-à-dire que l'État congolais est seul partenaire possible pour les investissements étrangers. Le fait que les étrangers détiennent une grande part de capital ou de participation dans les entreprises congolaises et par conséquent ces dernières deviennent trop risquée, car la majorité est détenues par les étrangers et n'avantage rien aux nationaux. Ainsi, à l'intérieur comme à l'extérieur, la situation économique du Congo se trouva-t-elle profondément détériorée. L'incapacité des revenus d'exploitation à couvrir le service de la dette extérieure passe de 12 à 24%. À la base de cette situation, on avance comme raison, la mauvaise conjoncture économique internationale. Les erreurs dans la gestion de l'État, les mesures de zaïrianisation et de radicalisation dont l'application mal habile entraîna la restitution partielle ou totale aux anciens propriétaires des entreprises touchées, les difficultés d'évacuation des produits miniers par les voies traditionnelles fermées ou détériorées. L'économie du pays s'engage dans une dérive. Toutes les politiques de redressement initiées (la stabilisation économique et monétaire, la relance des activités productives) échouèrent lamentablement à cause de la destruction quasi-totale des

infrastructures économiques. Le problème de remboursement de la dette extérieure se pose : le pays s'engage alors dans le programme d'ajustement structurel imposé par le FMI. À partir de 1985, le pays est insolvable. Il se présente au guichet de FMI pour y obtenir le rééchelonnement de la dette extérieure. Dans les années 1990, des pillages ont été faits à deux reprises, plus rien à espérer. La transition politique ne finit pas de se prolonger, la population croupit dans la misère noire, l'économie nationale cesse d'en être une. L'origine de la crise économique en RD Congo plonge donc ses racines dans un passé lointain.

4.1.3. La récurrence des guerres dans le pays

Aussitôt l'indépendance proclamée, aussitôt la mutinerie s'invite dans l'armée. En juillet 1960, soit à un mois de la proclamation de l'indépendance, Moïse Tshombe déclare la sécession du Katanga. C'est pourtant dans cette région que se localise les plus importantes entreprises du nouvel État. S'en suit alors la sécession dans le Sud-Kasaï, avec à sa tête Albert Kalondji. Durant la deuxième république, la même province du Katanga fera face, à deux reprises, en 1977, puis en 1978, à des attaques de rebelles katangais, dont le gros de l'effectif est constitué d'anciens hommes armés de la sécession katangaise de Moïse Tshombe et qui s'étaient réfugiés en Angola après leur défaite en 1964. Le pouvoir de Mobutu est épargné grâce aux interventions étrangères, d'abord marocaine avec l'appui des occidentaux en 1977, (Jean-Pierre Langellier, 2022), puis française en 1978 (Aleth Manin, 1978). Couplé à la crise politique interne des années 1990, la situation économique du pays a continué de se détériorer.

Le Congo-Zaïre connaît alors des guerres successives entre 1996-1997, guerre qui conduit à la chute de Mobutu et à l'avènement de Laurent-Désiré Kabila, celle déclenchée contre ce dernier en août 1998, qui connaît toujours des prolongements et répliques, mais à laquelle a formellement mis fin l'accord conclu à Pretoria en décembre 2002 entre Joseph Kabila et les autres belligérants. (Gauthier de Villiers, 2006). Pendant la période de 1998-2003, le pays est sous trois différentes administrations, dont deux principales rébellions opposées au pouvoir de Kinshasa. Chaque bloc gère les activités économiques à son gré, indépendamment des autres. L'économie était mobilisée pour la guerre et pour la satisfaction des ambitions personnelles. Les étrangers venus au secours des belligérants en ont profité pour piller les ressources naturelles du pays. En effet, la guerre de libération et d'agression ont

laissé les effets lourds entraînant un impact négatif sur la vie économique du pays : pillage systématique des ressources minières, pertes des vies humaines, destruction de l'infrastructure économique et sociale, paupérisation de la population...

À la naissance de la troisième République, la R.D. Congo connaît un recul au point d'être classée parmi les pays les plus pauvres et les plus endettés du Monde malgré l'importance de ses ressources minières et humaines. Mais les guerres sont loin de s'arrêter. En 2009, le gouvernement congolais signe un nouvel accord avec le CNDP, mouvement rebelle inscrit dans la suite du RCD (Reliefweb, 2012). Cet accord sera à la base de la naissance du M23, qui, malgré sa défaite en 2013, (DW, 2013), sa résurgence avait été annoncée en mai 2021. (Nations Unies, 2022).

Il sied de signaler que les causes externes de la faillite des entreprises industrielles de la ville de Goma sont presque les mêmes qu'on rencontre dans tout le pays. Il est suffisamment soutenu que le malaise socio-économique des pays en voie de développement plonge ses racines dans la colonisation, peu importe la forme, qu'elle soit de peuplement ou d'exploitation. La colonisation de peuplement a produit le développement des pays colonisés (Lacoste, Y., 1985 :18). L'entreprise formée par les employeurs et les employés génèrent des recettes qui sont partagées entre les deux, en profit pour ceux-là et en salaire pour ceux-ci. Les salaires, revenus du travail, versés aux travailleurs seront à la base du processus de la formation des capitaux par l'épargne. Ils créeront ainsi un marché intérieur solvable. En outre, la classe moyenne ainsi créée sera rendue capable de créer des nouveaux emplois. Les profits versés aux employeurs propriétaires des capitaux, investis localement favorisent aussi la croissance des emplois par la concentration horizontale et verticale des entreprises. Les actions cumulatives de la croissance entraîneront l'accroissement du revenu et de l'épargne, condition sine qua none à la formation des capitaux nationaux, source par excellence du financement industriel et agricole de pays. Cependant, la colonisation d'exploitation crée la décroissance et le sous-développement des territoires et peuples colonisés. La ville de Goma, aussi bien que la R.D. Congo tout entière se situe dans cette situation catastrophique. Les recettes réalisées par les grandes entreprises coloniales ont servi à créer le développement de la Belgique (Kalunga & Mawazo, 2007 :206-208). Dans le même sens, Charles Berthéïem affirme que « le sous-développement des pays du tiers-monde n'est pas un retard ou l'absence du développement, mais bien le produit d'un

développement qui se déroule en d'autres lieux (Berthélem cité par Bret, B., 1995 :5) ; car la situation des pays en voie de développement est celle des pays dominés par les relations dissymétriques qu'ils entretiennent avec l'extérieur et la dépendance dans laquelle ils se trouvent à l'égard des pays dominants ». (Berthélem cité par Bret, B., 1995 :23). La colonisation d'exploitation a été la négation de la théorie des mécanismes des intérêts composés parce que les bénéfices réalisés ayant été à la base des investissements induits et/ou autonomes n'ont pas été injectés dans l'espace de leur production. Le résultat de l'entreprise coloniale ne peut être que la décroissance et le sous-développement de l'espace et des peuples habitant la colonie d'exploitation. À ce propos, Bernard Bret écrit : « créée par le colonisateur pour réaliser ses propres visées économiques dans la métropole » (Berthélem cité par Bret, B., 1995 :23).

4.2. Qu'est-ce qu'il faut reconstruire et qu'est-ce qu'il faut laisser comme tel ?

À notre sens, tout est à reconstruire dans notre pays : le non-paiement et la modicité de salaires, le délabrement très avancé des infrastructures sanitaires, routières, éducationnels (écoles, universités,...), le manque d'entretien de nos infrastructures économiques, le manque de courant électrique et de l'eau potable, le manque de transport pour les travailleurs de l'État, le niveau très élevé de détournement des biens publics, la corruption exagérée, le clientélisme, le vol, le viol, la dévaluation accélérée du Franc congolais,...Le pouvoir est en face de toute cette masse des réalités urgentes à résoudre avec le concours de tous (Ntumba, N., 2012).

5. Conséquences de la faillite des entreprises industrielles

La disparition de 98% des entreprises industrielles dans la ville de Goma a réduit l'ensemble de cette population au chômage. Cela a conduit à la prolifération des multiples activités de survie, communément appelées activités informelles sur toute l'étendue de la ville. (Ntumba, 2007 :208).

La croissance rapide de la population urbaine et l'incapacité pour le secteur moderne de créer suffisamment d'emplois constituent des défis majeurs de ce secteur. Les diverses activités de production de biens et services permettront à plusieurs gomatraciens d'avoir une occupation, fut-elle-même temporaire et constituent souvent une occasion de transmission de qualification à travers l'apprentissage et cela à moindre coût. L'apprentissage sur le tas ne nécessitant pas toujours des connaissances livresques antérieures, plusieurs jeunes en quête d'emploi ont la possibilité, à partir des mines, des

marchés pirates, ... d'exercer un métier illicite. Bien qu'il soit difficile d'avancer certains chiffres, il n'est pas faux de dire que ce secteur donne dans le territoire de la ville de Goma une certaine sécurité de travail pour bon nombre de personnes. Il est un secteur refuge très important.

Les marchands informels ou formels sont devenus le seul modèle à suivre pour bien vivre à Goma. Le manque d'occupation créé par la disparition des entreprises industrielles et l'absence d'autres entreprises, a une influence négative sur la mentalité de la contrée qui pense que le pouvoir central l'a abandonné consciemment. Le marché d'emploi étant rétréci, le grand employeur devient l'enseignement supérieur et universitaire qui ont chacun des sièges implantés par-ci par-là à travers la ville.

Comme la production est presque nulle, tout nouveau venu qui débarque sur la ville sent la misère noire et voit le bas niveau de vie des différents ménages. Cette image que donne la ville-miroir de la Province du Nord Kivu est très perceptible par ce manque d'emplois, de l'eau, la paupérisation de la population, le délabrement des infrastructures scolaires, sanitaires, la vétusté des routes, le manque de ravitaillement en produits de première nécessité, de sécurité.

6. Perspectives d'avenir

- ✓ Sur le plan économique, l'État peut aussi octroyer des crédits aux agents pour l'épanouissement des PME ;
- ✓ Sur le plan juridique, il faudrait qu'il y ait une loi qui organise les PME ;
- ✓ Sur le plan fiscal, l'État peut exonérer ou diminuer le taux de taxation et d'imposition aux PME, afin que ces PME ne puissent ne pas avoir la difficulté de payer l'impôt et taxe et tout serait au profit et bénéfice de l'État.
- ✓ Que l'État congolais puisse procéder aux encadrements des petites et moyennes entreprises et de faire la promotion des PME.
- ✓ Que l'État congolais puisse favoriser l'épanouissement des PME et laisser la porte ouverte à toute personne qui veut participer ou encourager les PME. D'où, serait-il aussi important de faire appel aux investisseurs, non seulement locaux, surtout étranger pour investir dans le secteur.

En outre, étant donné que les PMI ont besoin des intrants qui proviennent notamment de l'agriculture, le secteur agricole doit être modernisé. Pour ce faire, les institutions de la microfinance doivent contribuer à cette modernisation, car la microfinance a été perçue

et continue à être aujourd'hui perçue comme un levier de lutte contre la pauvreté de par son potentiel à aider les pauvres à augmenter leurs revenus, à créer des entreprises viables et à devenir plus productif et sortir ainsi de la pauvreté.

Conclusion

Les PME, si elles sont bien encadrées dans une contrée, ont un rôle majeur de contribuer à transformer une région jugée en retard à une région émergente et prospère. C'est pourquoi on dit qu'elles sont les épines dorsales de l'économie, car elles constituent la plus grange partie du tissu économique. Elles sont la source la plus importante d'emploi dans tous les secteurs économiques et dans les zones rurales et urbaines et contribuent à la réduction des écarts de développement. Aussi, favorisent-elles un développement équitable sur une large base et offrent plus de possibilités pour les femmes et la participation des jeunes dans le développement économique du pays.

Ce papier s'est intéressé sur la thématique portant sur les PME/PMI à Goma : État des lieux et perspectives d'avenir. Nous sommes sans ignorer que le secteur des petites et moyennes entreprises de la ville de Goma occupe une place majeure dans la vie économique du pays en général et de la ville en particulier. Notre souci, en abordant ce sujet, était d'essayer d'analyser la situation actuelle et future de ce secteur pour mieux le comprendre et prévoir les stratégies nécessaires pouvant permettre son amélioration si et seulement si la situation serait délicate. Cependant, le constat est que ce secteur devient de plus en plus délicat. Nous nous rendons compte de la grandeur et complexité de la problématique abordée dans notre étude. Néanmoins, nous nous sommes efforcés pour réaliser le but qui s'est penché en substance sur le problème auquel la majorité des petites et moyennes entreprises congolaises sont confrontées à ce jour.

L'étude focalisée sur l'état de lieu de l'industrialisation révèle que la ville de Goma est faiblement industrialisée. Partant des réalités locales, la ville a connu une diminution de 90% des entreprises industrielles. Cette réduction des entreprises dans l'ensemble reflète un paradoxe évident : au lieu d'une augmentation des entreprises industrielles, celles-ci ont suffisamment régressé et, voire, disparu. En raison du rôle déterminant qu'elles jouent dans le développement des États modernes, les PME sont à l'heure actuelle, au centre de la préoccupation de tout gouvernement. En ce qui concerne la ville de Goma, le problème de la relance des PME se pose avec acuité suite à la déliquescence du tissu économique national, d'infrastructures de base subséquentes et

aux perturbations socio-politiques qui ont et continue à secouer le pays. En dépit de cet environnement macroéconomique difficile à gérer, certaines PME se sont adaptées et se confirment sur l'influence des petites et moyennes entreprises à surmonter tous les défis et contribuer tant soit peu au développement de la ville en particulier et du pays tout entier en général.

Du point de vue social, il est souhaitable de souligner que dans les pays en voie de développement, tout comme dans les pays développés, on fait un constat selon lequel, la croissance du secteur industriel est impuissante à résoudre le problème du chômage urbain. À l'origine de cette impuissance, il y a évidemment la forte croissance de l'agglomération urbaine due à l'émigration rurale et à un taux de croissance naturelle élevée. À Goma, l'emploi dans le secteur moderne a considérablement diminué ces dernières années : avec un taux de croissance négatif de 11,4%, la production des grandes entreprises minières et agricoles accuse une baisse sensible. Il n'existe aucune estimation valable du chômage à Goma. Certains observateurs considèrent qu'il atteint 70% de la population active. Malgré son importance stratégique à contribuer à l'essor économique et à la création d'emplois, les PME de la ville de Goma n'ont pas collectivement ou individuellement bénéficié jusqu'à ce jour de l'assistance conséquente face aux multiples difficultés qu'elles rencontrent. Il est évident que la croissance économique a bel et bien débuté avec l'industrialisation dans le monde. D'aucuns affirment même que la croissance économique a connu une période de ténèbres dans l'histoire de l'humanité pendant toute la période qui précédait la naissance des petites entreprises industrielles qui mettaient fin ou diminuaient le travail artisanal. (cfr. La révolution industrielle en Angleterre). Ainsi, le recul sensible et/ou la disparition des entreprises industrielles condamne-t-il la ville de Goma et le réduit au non développement et surtout à la fuite des cerveaux pour chercher l'emploi ailleurs nonobstant les différents discours des politiciens. Plusieurs analyses des PME en RDC révèlent que, le secteur se caractérise par une hétérogénéité. À un extrême, un secteur formel très étroit composé de PME désireuses d'améliorer leurs capacités de production et d'innovation pour répondre à la concurrence accrue sur le marché mondial. À l'autre extrême, un secteur informel très large composé de PME en retard, la plupart d'entre elles de taille micro, situées dans le secteur du commerce urbain ou en milieu rural

ayant un accès limité aux marchés et aux finances. In fine, nous croyons qu'avec beaucoup d'efforts à consentir, ce paradigme pourrait être renversé.

Références bibliographiques

- AfricaNews (2021), *RDC : vers une indemnisation des créanciers de Mobutu Sese Seko ?*, Disponible sur [www. fr.africanews.com](http://www.fr.africanews.com), consulté le 04 avril 2025.
- Aleth Manin, *L'intervention française au Shaba (19 mai - 14 juin 1978)*, Disponible sur www.persee.fr, consulté le 04 avril 2025.
- BERTHEILEM Charles, cité par BRET, B., (1995), *Le tiers-monde : croissance, développement et inégalités*, éd. Marketing, Paris.
- Bob W. White, (2006), *L'incroyable machine d'authenticité : L'animation politique et l'usage public de la culture dans le Zaïre de Mobutu*, Disponible sur www.academia.edu, consulté le 04 avril 2025.
- David Van Reybrouck (2012) , *Congo. Une histoire*, ActedSud.
- Division Provinciale de l'Industrie, Répertoire des industries du Kasai central, 2017
- DW (2013), *Victoire totale des FARDC contre le M23*, Disponible sur www.dw.com, consulté le 04 avril 2024.
- FEC, Rapport annuel, mars 2007
- Fédération des entreprises du Congo, (2007), *Etat des lieux de l'économie congolaise*, Kinshasa
- FPI, Rapport d'activités 2016
- Gauthier de Villiers, *La guerre dans les évolutions du Congo-Kinshasa*, Disponible sur www.shs.cairn.info, consulté le 04 avril 2025.
- Jean-Louis MOREAU, *De la décolonisation à la zaïrianisation. Le sort des capitaux belges au Congo*, Les cahiers lrice 2010/2 n°6, pp.61 – 77,
- Jean-Pierre Langellier, *Deux fois sauvé au Shaba*, Disponible sur www.shs.cairn.info, consulté le 04 avril 2025.
- Jonathan KAMBA et Alain DJAO (2024), *Revisiter l'idéologie de « l'authenticité » de Mobutu*, REVUES DE L'ACAREF, Collection Recherches et Regard d'Afrique, Volume 3, Numéro 7, Avril 2024, Disponible sur www.revues.acaref.net, consulté le 04 avril 2025.

- KALUNGA, MAWAZO., (2007), *La pratique du management des entreprises*, éd. Du CRESA, Collection livre, Lubumbashi.
- LACOSTE, Y., (1985), *Géographie du sous-développement*, P.U.F. collection Que sais-je ? Paris.
- LaLibre.be, *Les Belges spoliés par le Zaïre désespèrent*, Disponible sur www.lalibre.be, consulté le 04 avril 2025.
- LOKOLE KATOTO SHUNGU, (2013), « *Modélisation des déterminants de la création et du développement des PME dans les pays en développement moins avancés* », in Cahiers économiques et sociaux, vol. XXX, n° 3-4, Kinshasa.
- Ministère des PME de la RDC et al. (2019), *Autopsie des écosystèmes des micros, petites et moyennes entreprises en République démocratique du Congo : Analyse basée sur les données de Kinshasa, Lubumbashi, Matadi et Goma*
- Nations Unies (2022), *La résurgence du groupe armé M23 dans l'est de la RDC constitue une menace pour la paix, selon l'ONU*, Disponible sur www.news.un.org, consulté sur 04 avril 2025.
- NGOMA-YA-NZUZI, D., (2007), *Pilotage de la performance de la PME/PMI par la comptabilité et le contrôle de gestion. Prise en compte de l'environnement socio-culturel de l'Afrique subsaharienne, cas de la RDC*, Thèse de doctorat, FSEG, UNIKIN.
- NKWEMBE UNSITAG et MBANTSHI MINGASHANGA, (2020), *Institutions de microfinance et financement de l'agriculture en RDC*, in Cahiers Economiques et Sociaux, Vol XXXVII, n°3-4, Décembre 2020, pp. 23-45.
- NTUMBA NGANDU, (2012), *Histoire politique et administrative du Congo*, éd. De l'Académie militaire (EFO), Kananga.
- NTUMBA NGANDU, *Etat de lieu des entreprises industrielles du Kasai Occidental de 1960 à 2015*, inédit, article soupress
- Reliefweb (2012), *RDC : Ce que revendiquent les rebelles du M23*, Disponible sur www.reliefweb.int, consulté le 04 avril 2024.
- Répertoire des entreprises industrielles du Kasai central, Archives de la Division Provinciale de l'Industrie, 2007.
- SNPME (*Stratégies nationales de développement des petites et moyennes entreprises*) : *Diagnostic du secteur et appui à l'élaboration des stratégies*

*nationales de développement des petites et moyennes entreprises, Livrable 3
Version finale*

- Témoignage reçu d'un responsable des Ets. MED. Février 2020.
- TSHILEMBI BEYA BOWA, (2019), *De la production artisanale à la production industrielle, analyse prospective stratégique pour l'émergence de la ville de Kananga*, Thèse de doctorat, Département de Sociologie, UNILU.

